



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Nouvelle stratégie « Agir pour les aidants 2023-2027 »

Question écrite n° 12249

Texte de la question

M. Jean-Hugues Ratenon interroge Mme la ministre des solidarités et des familles sur les grandes lignes de la nouvelle stratégie « Agir pour les aidants 2023-2027 » présenté le vendredi 6 octobre 2023 à l'occasion de la Journée des aidants. Il a été annoncé la création de 6 000 places supplémentaires de répit, en accueil de jour, le temps d'un week-end ou d'une semaine. Ce qui permettra, selon Mme la ministre, d'atteindre 40 000 places de répit d'ici à 2027 pour les personnes âgées, les personnes handicapées quel que soit leur âge. Mme la ministre a fait savoir que les aidants auront *a minima*, quinze jours de répit par an pour souffler car, en effet, la moitié des aidants décède avant la personne qu'ils aident. Par ailleurs, il a été annoncé que, dans tous les départements, un service public départemental d'autonomie, une sorte de guichet unique physique facilitant la vie et les démarches des aidants, allait être créé. Enfin, il a été présenté une charte d'engagement signée par de grandes entreprises françaises (SNCF, La Poste, l'Oréal, la BNP...) s'engageant à mieux accompagner leurs salariés aidants. Mme la ministre a déclaré : « Il faut que les entreprises aient une vraie culture de bienveillance à l'égard des aidants, en les soutenant financièrement, en renforçant le congé proche aidant auquel ils ont droit ». M. le député salue ces annonces qui vont, il l'espère, se traduire rapidement en acte pour toutes ces personnes qui se dévouent pour s'occuper des autres. Toutefois, lors de son intervention, Mme la ministre n'a pas évoqué la situation dans les outre-mer. À la Réunion, on compte un peu plus de 50 000 aidants. Ces mesures vont-elles s'appliquer à La Réunion ? Comment seront-elles déclinées ? Mme la ministre a-t-elle tenu compte des spécificités du territoire comme le vieillissement de la population, la vie chère et un niveau de vie inférieur à celui de l'Hexagone ? Des entreprises de La Réunion ont-elles été approchées pour la charte d'engagement ? Si oui, il lui demande quelles sont-elles.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Hugues Ratenon](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12249

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Solidarités et familles

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 octobre 2023](#), page 9145

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)